

Secteur Ordener-Poissonniers

L'équipe de maîtrise d'œuvre se met au travail en janvier

La concertation sur le projet d'aménagement Ordener-Poissonniers démarre d'ici fin janvier avec la tenue d'un comité de suivi en mairie du 18e. Pour faire connaissance avec le lieu, l'aménageur Espaces ferroviaires a organisé des visites du dépôt désaffecté.



© Jean-Claude N'Diaye

Ce site industriel accueillera à terme 650 logements et des équipements publics.

Deux visites ont été programmées sur le site de l'ancien dépôt de La Chapelle de la SNCF. La première a eu lieu en décembre et la seconde est planifiée pour janvier 2016. L'objectif : découvrir le

lieu de l'intérieur au travers d'une promenade sur ce site industriel historique. Promise à démolition, la parcelle de trois hectares doit accueillir d'ici quelques années, un gymnase, une école, une crèche, 4 000 m² d'espaces verts, un hôtel et 650 logements (voir

Le 18e du mois d'octobre 2015). Mais les visites sont surtout intéressantes en ce qu'elles soulignent la valeur historique et patrimoniale du dépôt. Rappelons que le dépôt de La Chapelle est le dernier des espaces techniques dédiés à l'entretien et la

réparation des trains de banlieue, à l'époque où chaque gare parisienne possédait son équivalent sur les pourtours parisiens, avant leur déménagement derrière le périphérique. Olivier Ansart, président ASA Paris Nord-Est 18, une association très active pour défendre la voix des habitants dans l'aménagement de Paris Nord-Est, a été impressionné par la visite. « Il semble que la Ville a compris la valeur patrimoniale du dépôt », constate ce bon connaisseur du dossier, « et surtout, les bâtiments ont des potentialités volumétriques aussi intéressantes qu'à la Halle Pajol. »

650 logements en plus dans un quartier très dense

Détruire ou conserver le dépôt ? Pour en faire quoi ? Un point important qui aura un impact sur le visage du futur projet qui vient s'ajouter aux autres questions qui inquiètent les riverains. Quelles seront les conséquences de la réalisation de 650 logements dans une zone déjà très dense et embouteillée ? Quelle place sera laissée aux espaces verts ?

Toutes ces questions feront certainement l'objet de vifs débats lors de la concertation qui va s'engager et aboutir d'ici quatre à cinq mois à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement. « Le comité de suivi qui se réunira fin janvier doit permettre aux habitants et associations d'être associés au travail de l'équipe d'urbanistes », espère Olivier Ansart. À suivre.

Stéphane Bardinnet

□ ASA PNE 18, <http://asa-pne.over-blog.com>, asa.pne18@laposte.net

Olivier Ansart, président de l'ASA Paris Nord-Est 18

« La concertation est une lutte permanente qui donne des résultats ! »

Olivier Ansart, président de l'Association pour le suivi de l'aménagement Paris Nord-Est 18 (ASA-PNE18) nous livre ses réflexions sur le rôle des habitants et des associations dans les processus de concertation.

Le 18e du mois : Quel est le rôle des associations et des habitants dans le processus de concertation ?

Olivier Ansart : Essentiel. Il permet d'avoir une influence sur le projet urbain et son contenu. Ainsi, le projet initial de la Halle Pajol prévoyait la destruction complète des entrepôts SNCF pour y implanter du logement. Les habitants se sont mobilisés pour que ce projet prenne en compte le patrimoine existant et que soient considérés les besoins en matière de qualité de vie du quartier plutôt qu'une simple implantation de logements sans équipements de proximité et d'espaces verts.

Quelles sont les difficultés qu'engendre la concertation ?

Pour une concertation sur des projets urbains, nous sommes sur du temps long ! Pour mener un projet à son terme, chaque acteur de la concertation (élus, urbanistes, services, habitants) a des priorités différentes même si tout le monde veut aller le plus vite possible. Les politiques ont des mandats limités dans le temps, l'administration demeure en place au gré des élections. Avec le temps, les politiques ont tiré les leçons de Pajol mais selon le dicton "chassez le naturel, il revient au galop", nous observons que la concertation n'est pas encore entrée totalement dans les pratiques. Politiques, services techniques, architectes... y voient encore trop souvent une perte de temps, alors que c'est le contraire ! Avec une bonne concerta-

tion, on améliore un projet en prenant en compte la parole des habitants et on évite les recours et contentieux qui ralentissent considérablement les délais.

Quelles sont vos préconisations ?

Il faut une volonté politique forte en matière de démocratie participative, sinon l'administration prend le projet à son compte et se passe volontiers de la parole des habitants. Du côté des habitants, des initiatives comme les balades urbaines sont un excellent moyen de donner du corps à des projets qui apparaissent souvent (à tort !) comme très techniques, voir abstraits et loin de leur réalité.

Entretien réalisé par Stéphane Bardinnet

Century 21

SORIM

43 rue Ordener 75018 Paris
Métro : Marcadet Poissonniers

Tel : 01 42 59 09 09

ag442@century21france.fr

www.century21-sorim-paris-18.com

21 ans de vie de quartier !

21 ans d'expérience !

Estimation précise et gratuite en

21 H Chrono !

Notre équipe est toujours à votre service pour la réalisation de votre projet immobilier.

Janvier 2016

Le 18e du mois